Année 2021, n° 03

MIRIBEL LANCHÂTRE

Info Municipale

Édito

M. Gauthier

J'ai une première pensée en écrivant cet édito, aux personnes qui nous ont quittés en ce début d'année, Aimé et Ginette emportés par la COVID 19, ainsi qu'Yvette qui a fini par céder face à la maladie. C'est ainsi, il faut l'accepter, mais l'accepter ne signifie pas alléger la peine des proches.

Cinq naissances sont prévues cette année, la vie continue.

Nous avons voté un compte administratif correct, cependant tout n'est pas calé au beau fixe. La pandémie nous a coûté et continue à nous coûter cher en achats de matériel de sécurité, masques, gants, produits de nettoyage, etc.

La fermeture de l'école a fait baisser considérablement la participation financière des parents d'élèves pour le périscolaire et les charges de personnels ont été payées sans aucune aide. Tout cela correspond à 7% de notre budget.

Pour 2021, bis repetita. De plus nous avons à anticiper la baisse des recettes fiscales qui vont diminuer à cause de la suppression de la taxe d'habitation qui n'est pas complètement remboursée par l'État et une baisse de la base fiscale due à certaines exonérations.

La dotation forfaitaire de l'État baisse également, et nous pensons que la dotation qui provient de la taxe professionnelle va aussi baisser, car les entreprises sont mal en point.

Toutes ces raisons, nous contraignent à différer quelques travaux et à être vigilant sur nos dépenses.

Pour compenser partiellement cette baisse de recettes et pour pouvoir continuer à faire vivre la commune, nous avons décidé de voter une augmentation de la taxe foncière bâtie de 2%.

Ne nous laissons pas abattre par cette pandémie, nous en verrons la fin. J'espère, nous espérons tous pouvoir se réunir bientôt pour discuter de la vie de la commune autour d'un verre (avec modération bien sûr mais surtout avec beaucoup de plaisir).

Sommaire

Editorial	1
Vie municipale	2
Ecole	3
Vie communale	4
Environnement	8
Gestion de l'eau	12
Sécurité	13
Infos pratiques	14

Cérémonie
Monument aux morts du Verney
Le samedi 24 juillet à 10h30

Congés d'été :
la mairie sera fermée
du 12 au 18 juillet et du 23 au 29 août

Mairie
Tél : 04 76 34 00 42
miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture mairie
lundi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
jeudi matin : sur rendez-vous

Vie Municipale

finances

En 2020 la situation financière de notre commune s'est consolidée. Cependant, notre capacité d'investissement demeure toujours limitée et nous devons établir des priorités parmi les différents projets que nous souhaitons réaliser.

Bien que l'exercice ait été fortement impacté par la pandémie (dépenses supplémentaires liées aux mesures sanitaires à mettre en œuvre au niveau de l'école, baisse significative des recettes périscolaires du fait du 1er confinement , le tout estimé globalement à 20 000 €, **la section de fonctionnement** pour l'année 2020 se solde par un excédent de 34 817 €.

L'excédent de fonctionnement, cumulé avec celui de l'année précédente, s'élève ainsi au 31/12/2020 à 49 743 €. Ceci a permis de transférer une somme de 25 000 € en section d'investissement pour 2021.

Le retour dès 2019 à une situation financière équilibrée a permis de reprendre, à compter de 2020, un niveau d'amortissement des biens immobilisés conforme aux règles et usages en vigueur.

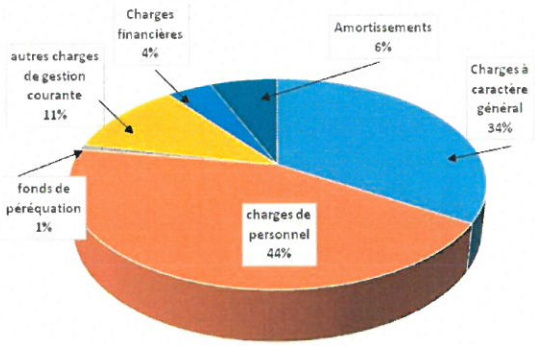

Dépenses prévisionnelles de Fonctionnement 2020

Répartition des dépenses de Fonctionnement en 2020

L'exercice 2021 est approché avec prudence en raison de la crise sanitaire et de ses éventuelles répercussions sur le budget de notre commune. Par ailleurs, nous prévoyons une réduction sensible des recettes prévisionnelles (Métro, État, périscolaire avec une réduction du nombre d'enfants scolarisés) alors que les dépenses restent de même niveau qu'en 2020.

La réduction des recettes attendue pour 2021 et les années à venir, nous contraint à devoir augmenter de manière limitée les impôts fonciers (+ 2 %).

La **section d'investissement** avec des dépenses de 109 550 € et des recettes de 99 575 € se solde pour 2020 par un déficit de 9 974 €.

L'excédent de 2019, reporté sur l'exercice 2020, étant de 86 842 €, **l'excédent de la section investissement cumulé au 31/12/2020 est de 76 867 €.**

Outre l'entrée en comptabilité du terrain correspondant à la Rue des Ferrières et du terrain remis par la SDH , d'un montant respectif de 30 000 € et de 46 150 €, dépenses compensées par des recettes de montants strictement identiques, les principaux investissements de 2020 concernent l'acquisition d'ordinateurs pour l'école et la mairie (5 217 €) et l'achat de plaques de numérotation des rues (4 201 €).

Par prudence, afin de pouvoir faire face à d'éventuelles dépenses imprévues et de ne pas obérer pour l'avenir la capacité d'investissement de notre commune, nous avons décidé de reporter à la fin de l'année 2021 la réalisation ou non de certains projets (aménagement du cimetière, fleurissement ...).

École

Ski de fond à l'école élémentaire

Malgré les protocoles liés à la crise sanitaire, **deux classes de l'école ont pu effectuer un cycle de ski de fond, aux mois de janvier et février.**

Les CE2-CM1 et les CM2 ont profité des services du foyer de ski nordique de Gresse-en-Vercors. Tout le monde a pu bien apprécier l'enneigement des premières séances, et le temps a été clément les matinées où nous y étions.

C. Gomez

Quelques parents ont accompagné chacune des classes. En effet, avec le contexte, chaque enseignante a gardé sa classe, et les parents agréés ont permis de gérer les différents niveaux, **un grand merci à eux !** La plaine de Gressette et le circuit du Barrage n'ont plus de secret pour les élèves !

C. Gomez

C. Gomez

Voilà une année scolaire qui touche à sa fin, une année sous protocole, avec tout ce que cela implique pour les équipes enseignantes, périscolaires et bien sûr les enfants. La gestion rigoureuse de cette crise a permis, tout au long de l'année, d'éviter la fermeture de classe et pire encore la fermeture de l'école. Remercions l'ensemble des protagonistes pour leur travail et leur engagement.

Comme nous nous y attendions, et au vu des effectifs prévus pour la rentrée prochaine (2021-2022), M. SEBASTIEN, Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale, nous a annoncé une fermeture de classe. La rentrée se fera donc à 3 classes avec plus ou moins 50 élèves.

Confort et bien-être des occupants

Au cours de cette année, **les classes ont été équipées de capteurs de Co^2 permettant un contrôle permanent de la qualité l'air et de purificateurs** afin d'assurer un renouvellement optimal. L'assainissement de l'air a également et surtout été garanti par l'ouverture des fenêtres quand la météo le permettait.

Cet été, **des travaux de rénovation des portes et des fenêtres de l'école ont été programmés.** Il a été constaté que l'ensemble des huisseries n'offrait plus l'isolation thermique et phonique que l'on peut attendre de ce matériel. C'est pourquoi l'ensemble des portes va être remplacé et les joints de toutes les fenêtres ont été changés. Ces actions permettront d'améliorer significativement le confort de tous, ce qui engendrera des économies d'énergie et préservera donc un peu notre belle planète. Cet engagement pour notre école représente un investissement important pour notre commune, mais l'importance de l'enjeu en fait, pour nous, une priorité.

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Vie communale

Ils sont passés près de chez vous...

Depuis début mai, chaque mercredi, vous voyez passer, près de chez vous, des gilets jaunes. Ces volontaires accompagnent nos enfants à l'école, *en pédibus.*

Malgré des débuts frais, entre soleil et averses, ils ont fait preuve de courage, bravé tous les temps pour conduire nos enfants ! C'est aujourd'hui un grand succès qui nous l'espérons, tiendra bon. Un grand merci à nos bénévoles volontaires !

A. Wojkiewicz

Journée Citoyenne

La journée citoyenne s'est déroulée **le samedi 5 juin**, une trentaine de personnes de 3 à 77 ans était présente dès 9 heures pour participer aux travaux prévus en fonction des compétences de chacun.

Un premier chantier consistait à remplacer **les joints de toutes les fenêtres de l'école,** plus de 3200 mètres ont ainsi été nécessaires.

Un deuxième chantier a permis de redonner **un peu de couleur et d'entretien au cimetière.**

Un troisième a permis de remettre au propre **le local sanitaire du Pré Tarachou** avec lavage des murs et peinture des façades.

Un petit casse-croûte a permis de reprendre des forces à midi.

Merci à tous les participants !

M. Thomas

Civisme

Le tri des déchets, c'est l'affaire de tous

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site *www.grenoblealpesmetropole.fr/272-je-trie-comment-mes-dechets.htm*

La déchetterie de Vif vous accueille du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 18 h.

Ramasser ses déchets, c'est aussi préserver l'environnement alors adoptez les bons gestes !

200 ans de la commune

En 2022, la commune aura 200 ans, en effet le 14 août 1822 le Roi a signé l'ordonnance royale de séparation des communes de Château Bernard et de Miribel-Lanchâtre.

Nous travaillons actuellement sur le programme de l'année prochaine.

Nous nous faisons aider par 3 associations, Les amis de la Vallée de la Gresse, Histoires et Patrimoine du Gua et Histoires et Patrimoine de Gresse-en-Vercors.

L'idée est que sur l'année 2022, nous organisions des conférences sur des sujets touchant la commune bien sûr, mais également sur l'histoire de nos communes en général, depuis les romains jusqu'à aujourd'hui.

Nous allons également retracer l'histoire des bâtiments communaux et des sites ayant un impact fort sur la commune en résumant leur histoire sur des panneaux d'explication installés sur les bâtiments et un lien vers le nouveau site internet de la commune.

Si vous êtes intéressés pour nous aider, vous êtes les bienvenus.

M. Gauthier

M. Gauthier

Photos quiz
Connaissez-vous votre village,
savez-vous où ont été prises ces photos ?
Bonne recherche !

Vie communale

Travaux

Nous avons engagé quelques travaux nécessaires, notamment **le remplacement des portes de l'école.**

L'an passé nous avions sollicité un bureau d'études pour analyser d'où venaient les fuites d'air qui se ressentaient dans l'école et qui ne permettaient pas de chauffer les salles de classe correctement.

Le résultat des tests a été clair, les portes de l'école sont en très mauvais état, même si elles ne sont pas très vieilles.

Nous avons donc sollicité des subventions, d'une part, auprès du Conseil Départemental qui nous accorde 60 % du montant des travaux, et d'autre part, auprès du Conseil Régional, qui prend en charge 20% du coût des travaux.

Cela nous permet d'avoir 80 % de subventions sur le montant HT des travaux qui se monte à 25 000 €.

Le marché a été attribué à l'entreprise DELTA 15 qui a été le moins disant, les travaux seront réalisés au cours de cet été.

Aménagements paysagers

Nous avons travaillé sur **l'aménagement du terrain du Pump Track,** pour agrandir le jardin de l'école et créer un espace avec une table et un banc, ainsi qu'un chemin piétonnier qui permettrait de rallier le Pré Tarachou au village agrémenté de plantations d'essences mellifères.

Un projet a été aussi étudié sur **l'embellissement de la chicane au Perron.**

Sont également prévus **le verdissement et l'accès à améliorer pour les personnes à mobilité réduites au cimetière.**

Nous déciderons à l'automne en fonction de nos finances si ces travaux peuvent se réaliser cette année.

L'aménagement du carrefour du garage communal

Nous avons sollicité la Métro et le CAUE pour nous aider à étudier l'aménagement de ce carrefour et du terrain communal, les études sont actuellement en cours.

Divers

Nous avons également installé 4 bancs sur les chemins de la commune, au Plan, sur la route des tunnels et au Verney.

Le bois a été donné par François Terrier, la réalisation des bancs a été faite par Michel et la pose par Michel, Jacques et Pascal.

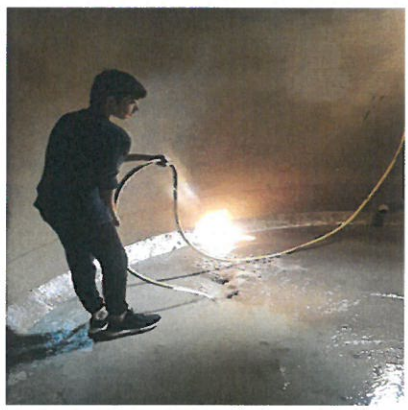

M. Gauthier

Le réservoir des Sagnes qui alimente aujourd'hui, uniquement le bassin du village et la borne de puisage au cimetière, a été nettoyé par Pascal, Clément et Michel.

Broyeur à végétaux

La Métropole met à disposition des communes du Gua et de Miribel-Lanchâtre un broyeur d'une capacité de passage de 10 cm maximum, prévu pour fin juillet. **Deux possibilités d'utilisation :**

- individuellement : planning géré par le Gua, l'emprunteur se charge du transport aller-retour, **prêt gratuit**
- avec un intervenant, désigné par la commune de Miribel, qui se charge du transport du broyeur et du broyage à domicile (pas de l'enlèvement du broyat) **coût : 20€ la 1/2 heure de broyage,** précisions auprès de la Mairie de Miribel-Lanchâtre.

Environnement

Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)

Présentation du Parc

Aujourd'hui il y a 53 Parcs Régionaux en France.

Le 16 octobre 1970 le Parc Naturel Régional du Vercors voit le jour avec 52 communes adhérentes sur l'Isère et la Drôme.

À ce jour, il rassemble 83 communes, 7 Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) dont la Métro, 5 villes-portes, le département de la Drôme, le département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contrairement à un Parc National, un Parc Naturel Régional s'appuie sur des valeurs librement approuvées par les communes qui le souhaitent.

Le Parc relève de la compétence de la Région, sa gouvernance est assurée par le Comité Syndical, instance de décision ou siègent les délégués syndicaux qui votent les budgets, les comptes administratifs et les programmes d'actions.

Le bureau syndical met en œuvre la politique générale du Parc, grâce à l'appui du Conseil scientifique et de l'équipe salariée.

Les missions définies par l'État sont : la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation, l'information du public, l'expérimentation et la recherche.

50 ans du Parc

En 2020, le Parc a fêté ses 50 ans. En raison du contexte sanitaire, les nombreuses animations et festivités ont été en très grande partie supprimées.

Une nouvelle charte

Tous les 15 ans la charte du Parc est révisée. Actuellement nous sommes dans la période 2008-2023. Cette charte doit décliner les objectifs politiques et stratégiques et proposer des actions à réaliser. Le début de la révision a commencé en 2018 pour aboutir le 12 décembre 2020 à la validation d'un avant-projet.

Il en ressort 3 axes :

- Vercors à vivre : agriculture, tourisme, paysage, santé, dimension économique

- Vercors en transition : énergétique, agricole, alimentaire, touristique

- Vercors de partage : accueil, lien entre les territoires, usage de l'eau et du foncier.

En 2021, nous entrons dans une phase administrative obligatoire : la Région doit valider sa délibération, le Conseil National de la protection de la nature doit donner un avis. Une enquête publique sera mise en place.

Puis en 2022, ce sera le temps des délibérations de l'ensemble des collectivités adhérentes au syndicat mixte du Parc.

2023 : date limite d'obtention du label.

Ce travail de révision a permis de définir les nouveaux enjeux à venir que sont la gestion du réchauffement climatique (gestion de l'eau, de la forêt), le développement des circuits courts en agriculture, la gestion de la pression urbaine, foncière et touristique (gros afflux de touristes et de voitures dans nos montagnes durant l'année 2020), la préservation de nos espaces ruraux.

Environnement

Actions pour la commune

Comme chaque année début mai les éco-gardes du Parc, **David Leroy** pour notre commune, reprennent leurs activités sur site, notamment **l'entretien des sentiers et de la signalétique**. Cette année, le chemin sur le haut du village qui monte à la Pierre Dieu sera mis en valeur ainsi que les abords autour du site.

Petite info : la partie basse du village vers Essart Garin est gérée par la Métro. Les poteaux sont ronds pour la Métro alors que ceux du Parc sont rectangulaires.

Atlas Biodiversité Communale (ABC)

Le Parc s'est porté candidat (au nom des communes intéressées) à **un appel à projet national concernant un Atlas de la Biodiversité Communale ABC.** La commune de Miribel a souhaité s'engager dans cette démarche.

Il a pour objectif de mieux connaître la biodiversité sur le territoire, sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens (science participative, visites sur site, conférences...).

Les thèmes abordés sont : les haies, les zones humides, les pollinisateurs et les chauve-souris.

Dernière info : notre candidature a été retenue !

Ce qui implique qu'un animateur en service civique du Parc, viendra sur la commune et constituera un groupe d'habitants volontaires (adultes et enfants) pour réaliser cet atlas. Un travail en lien avec l'école sera aussi possible.

Commissions

Le Parc organise des commissions sur toutes les différentes thématiques pour réfléchir et échanger. Elles sont ouvertes à tout le monde, il n'est pas nécessaire d'être un élu, il suffit d'être intéressé par un sujet. Je suis inscrit à la commission éducation, agriculture et tourisme. Si vous êtes intéressé contactez-moi **(Pascal CULLAZ, pascalcullaz@laposte.net)** ou la mairie.

Informations

Pour en savoir plus il y a la revue et le site du Parc :

https://www.parc-du-vercors.fr

https://www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision

Petit quiz : le Parc gère également 3 établissements ouverts au public, savez-vous lesquels ?

Réponse en fin de bulletin !

Environnement

Station météo

En partenariat avec **l'association ROMMA (Réseau d'Observation Météo du Massif Alpin),** nous avons installé une station météo sur le terrain à proximité du rucher communal.

M. Gauthier

Cette installation professionnelle est d'une grande précision, elle permet en se connectant sur son téléphone ou sur un ordinateur, d'avoir où que l'on soit, la météo en temps réel. De plus en allant sur le site de **ROMMA**, les données relevées depuis l'installation sont sauvegardées.

En cas de fortes intempéries cela peut nous permettre d'anticiper certaines crues ou débordements de ruisseaux et en cas de vents violents, prouver aux assurances qu'il y a eu des rafales importantes.

Pour vous connecter :

⇒ depuis un ordinateur, dans votre moteur de recherche tapez :

https://www.romma.fr/station_24.php?id=208&tempe=1 et cliquez sur ce lien.

⇒ avec un téléphone : dans votre moteur de recherche tapez ROMMA, ensuite recherchez la station et allez sur les 3 points en haut à droite de votre téléphone pour ajouter à l'écran d'accueil.

Un grand merci à Jacques qui a eu l'idée, à Sébastien qui a fait l'installation et le suivi pour ROMMA, à Céline et Pierre-Adrien qui ont raccordé la station sur leur box et à Pascal qui a cimenté.

Environnement

Le frelon asiatique

Avec l'arrivée de l'hiver, la plupart des individus présents dans un nid de frelons asiatiques meurent. Seules les femelles fondatrices survivent. Un seul nid à la capacité de générer plusieurs centaines de fondatrices. Elles se mettent en hivernage dans des endroits abrités et émergent au début du printemps, vers mi-février, afin de fonder de nouvelles colonies.

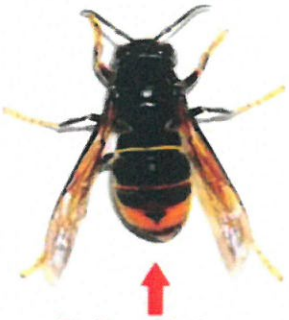

Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Deux types de nids peuvent être observés :

- **les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps
- **les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et signalez sa présence !

Le frelon asiatique (Vespa velutina nigrithorax) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

Gestion de l'eau

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Cela représente, pour la Metro, 600 kilomètres de cours d'eau (affluents du Drac, de la Gresse, de la Romanche et de l'Isere), 160 kms de digues et 2200 Ha de zones humides à entretenir.
En résumé, le Gemapi prévoit l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, la prévention des inondations, ainsi que la protection des sites et des zones humides. C'est dans ce cadre que notre village est pleinement associé à cette démarche de préservation. Ainsi nos 4 cours d'eau principaux (Boulon, Verne, Miribel et Cassoulet) ont fait l'objet d'une étude du GEMAPI qui permettra de définir les besoins éventuels d'entretien et d'aménagement.

Quelques conseils...

Nous avons la chance de vivre dans un lieu extraordinaire, prenons soin de celui-ci. Voici les bons gestes pour une gestion raisonnée de l'eau en été :

Optimiser l'arrosage du jardin :

la première des choses à faire est de bien biner la terre pour l'aérer, et favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Ensuite, il est préférable d'arroser ses plantes et son potager le soir, pour éviter les déperditions liées à l'évaporation, de l'ordre de 5 à 10%. On préférera aussi du matériel d'arrosage économe en eau, du type goutte-à-goutte, bien moins gourmand que les jets d'eau.

Récupérer et réutiliser l'eau :

pour arroser la pelouse ou les plantes ou pour laver la voiture, il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable. C'est même désormais interdit dans de nombreux départements concernés par les restrictions d'eau lors de périodes de sècheresse. Pour contourner cette interdiction, on peut, par exemple, **garder l'eau dont on s'est servi pour laver les légumes** et l'utiliser pour l'arrosage. On peut également **installer des bidons sous les descentes des gouttières** afin de récupérer l'eau de pluie.

Les jours s'allongent, les températures grimpent, voilà des signes annonciateurs : l'été approche. Avec lui, les activités de plein air : balades, vélo, pique-niques, ...

Pour passer un été en toute sérénité :

lors de nos ballades, évitons de traverser les champs en culture et pâtures et respectons les propriétés privées.

Veillez à ce que votre passage, quelque soit le chemin emprunté, laisse le moins de traces humaines possibles. Pensez à tenir vos animaux en laisse quand vous rencontrez d'autres personnes ou près des troupeaux.

Sécurité

Sécurité Routière

L'apparition des beaux jours rime souvent avec des moments de convivialité partagée. N'oublions jamais les dangers de l'alcool sur la route. *Pensez à choisir un SAM avant de sortir.*

SAM : Sans Accident Mortel

En voiture, pensez à ralentir votre allure.

Parfois, le soleil peut empêcher la visibilité. Beaucoup d'enfants du village sortent leur vélo en cette période. Ralentir lorsque la visibilité est mauvaise peut sauver une vie. L'équipe municipale compte sur vous.

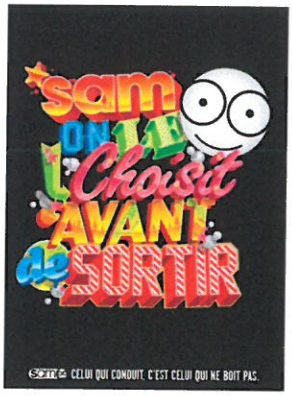

Pump Track

Avec le retour des beaux jours, les champions de la petite reine reviennent au *Pump Track.* Afin de sécuriser le circuit et les éventuelles sorties de piste de nos petits champions, la mairie a installé un filet de sécurité.
Malgré cela, n'oublions pas que la prudence reste de mise, tout comme le port du casque.

M. Gauthier

Eglise

L'église est fermée au public jusqu'à nouvel ordre en raison d'une rupture d'une voute du transept, nous sommes en attente du passage de l'expert.

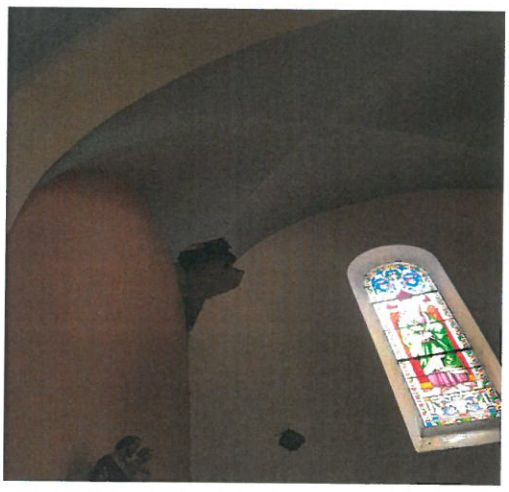

M. Gauthier

Infos pratiques

Les producteurs locaux

De la Fleur au Sens *(fleurs et feuillages)*

Chemin de Malissoles, Varces Allières et Risset

06 21 79 46 04 fleurausens@gmail.com

Vente à la ferme de mi-mars à fin septembre sur rendez-vous. Sur le marché bio de Meylan le mercredi après-midi, sur le marché Hoche à Grenoble le samedi matin et sur le marché de Monestier-de-Clermont le dimanche matin.

Ferme Aromatique *(plants de légumes, d'aromatiques et de petits fruits)*

Chemin de Malissoles, Varces Allières et Risset

06 28 72 31 17 lafermearomatique@yahoo.fr

Sur notre exploitation du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Sur le marché bio de Meylan le mercredi après-midi de printemps et d'automne et sur le marché Hoche le samedi matin.

Ferme du Cerf *(viande de lapin, volaille, bovin et plats cuisinés)*

Route de la Merlière, Hameau du Serf de Vif, Vif

06 19 71 89 05 lafermeducerf@orange.fr

Le samedi matin de 9h30 à 12h30 à la ferme, vente directe de lapins, volailles et bovins élevés et transformés à la ferme avec des recettes traditionnelles. Et aussi dans les magasins de producteurs de Claix, Grenoble, Saint-Ismier, Voiron, Voreppe et d'Uriage.

Ferme de Fond Carle *(fromages de brebis)*

Chemin des Adrets, Miribel-Lanchâtre

06 73 71 10 96 fermefondcarle@nordnet.fr

A la ferme le samedi de 9h30 à12h et de 16h à 19h30 d'avril à octobre. Sur le marché « Méraki » de Varces aux jardins de Malissole le mercredi après-midi de mars à octobre, au magasin de producteurs de Saint-Ismier et à l'épicerie Pilato à Seyssins.

Ferme de la Plaine *(légumes, fruits, petits fruits, œufs)*

60, route de Fontagneux. Varces Allières et Risset

07 49 11 46 45 contact@lafermedelaplaine.com www.lafermedelaplaine.com

À la ferme le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30.

Infos pratiques

Les producteurs locaux (suite)

GAEC de La Condamine *(viande de bovins, agneaux et porcs)*

Chemin des Adrets, Miribel-Lanchâtre

06 75 63 75 25 / 06 31 12 67 36 gaecdelacondamine@gmail.com

Livraison de colis à domicile sur commande.

EARL les Jardins de Malissoles *(plants de fleurs et plants de légumes)*

Chemin de Malissoles, Varces-Allières et Risset

04 76 72 91 61 lesjardinsdemalissol@laposte.net http://lesjardinsdemalissol.over-blog.com/

vente à la ferme : pour les plants de fleurs et plants de légumes : du 1er avril à 30 juin et du 15 octobre au 1er novembre : lundi au samedi 9h-12h et 14h-19h

Pour les légumes tous les mercredis de 14h30 à 19h.

Guillaume Vallon *(volailles de chair, œufs, farine de blé)*

210 chemin des Pérouses, Varces Allières et Risset

06 46 85 48 10 Vallon.guillaume.entreprise@gmail.com

Vente à la ferme mardi et jeudi de 16h30 à 19h

Marché de Vif le mercredi après-midi, Marché de Grenoble Place aux herbes le vendredi après-midi et sur le marché de Varces le samedi matin.

Méraki le chant du paysan *(divers produits locaux dont bio)*

Chemin de Malissoles, Varces Allières et Risset

lesjardinsdemalissol@laposte.net www.meraki-lechantdupaysan.fr

Vente au Marché de producteurs situé à la ferme des Jardins de Malissoles le mercredi de 14h30 à 19h.

Boutique de producteurs locaux :

Un bout de campagne

16, rue de l'Industrie, ZA Les Bauches, Claix

04 76 40 98 48

www.unboutdecampagne.com

Ouvert du mercredi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 18h.

Infos pratiques : mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie :	04 76 34 01 21
Pompiers :	18
SAMU :	15

CAMBRIOLAGE

Prévenez la gendarmerie
de Monestier de Clermont
tél : 04 76 34 01 21
n'oubliez pas de leur signaler la période de votre absence

Rappel des horaires pour effectuer des travaux bruyants

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Bureau de Poste Saillants du Gua

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 13h30 à 16h00
Samedi le matin uniquement

Horaires Bibliothèque Miribel

Tous les samedis de 10h à 11h

La Mairie est ouverte au public :
les lundis de 8h à 12h, les mercredis de 14h à 16h ou sur rendez-vous les jeudis matins
(fermeture été voir page 1) Tél. : 04 76 34 00 42

Les horaires de vos déchetteries : toute l'année, les jours suivants (sauf jours fériés) :

Vif : du lundi au samedi : 8h45-12h / 13h00-18h00

Varces : du mardi au jeudi : 12h30-18h00
du vendredi au samedi : 9h-12h / 13h15-18h00

numéro unique : 0800 500 027

Déchets amiantés en déchetteries :

Depuis le 1er juillet 2019, la Métro a changé ses modalités de collecte des déchets amiantés :

- inscription obligatoire au 0 800 500 027
- déchets emballés au préalable (emballage plastique étanche et résistant style film étirable)
- 5 éléments maximum par apport (environ 5x15 kg, 1mx 1.5)
- pour Vif : tous les 2ème vendredis du mois de 13h à 18h (17h en hiver).

Réponses du Petit Quiz page 9 : le musée de la Préhistoire, le musée de la Résistance, et le Piroulet un centre de vacances à Vassieux-en-Vercors qui, après 2 ans, va rouvrir très prochainement !

L'Info Municipale est une publication de la mairie de Miribel Lanchâtre
58 chemin de Chapoteyre - 38450 Miribel Lanchâtre
Téléphone : 04 76 34 00 42
Email : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Michel Gauthier Rédaction : commission communication
Tirage : 200 exemplaires - distribués en boîtes aux lettres